



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 19 mai 2011 — N° 29

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de rendre hommage aux femmes marocaines des Amériques.

M. St-Arnaud (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à Paul Bertrand dit St-Arnaud.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant le Mois de l'ouïe.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant l'Association des descendants de Paul Bertrand dit St-Arnaud.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter Mme Isabelle Lisé et M. Joslin Coderre dans leurs efforts à faire de leur golf un endroit plus vert.

19 mai 2011

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant la commémoration de la Nakba et la victoire de la démocratie en Palestine.

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration concernant le prix remporté par l'UQAR lors du gala de la Chambre de commerce du Québec.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner la présence dans les tribunes des élèves d'une douzaine d'écoles primaires de Québec.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Adrien Gagnon.

À 9 h 57, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

19 mai 2011

Présentation de projets de loi

M. Khadir (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 496 Loi établissant une date fixe pour l'élection des membres de l'Assemblée nationale à compter du 13 mai 2013

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 496.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 avril 2011 par M. Drainville (Marie-Victorin), concernant le transport de déchets nucléaires sur le fleuve Saint-Laurent.

(Dépôt n° 255-20110519)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 17 mai 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 256-20110519)

19 mai 2011

Dépôts de pétitions

M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 157 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les services offerts aux élèves en difficulté d'apprentissage.

(Dépôt n° 257-20110519)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 68 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les niveaux d'enseignement à l'école L'Odyssee de Val-Bélair.

(Dépôt n° 258-20110519)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Moreau, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite MM. Maxime Bernier, Steven Blaney, Denis Lebel et Christian Paradis pour leur nomination hier comme ministres fédéraux.

19 mai 2011

QU'elle encourage ces quatre nouveaux ministres québécois à continuer de défendre fermement les intérêts du Québec au sein du conseil des ministres fédéral.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée à la majorité des voix.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Thériault, ministre du Travail, conjointement avec M. Leclair (Beauharnois), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion de son départ à titre de présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la contribution et l'engagement de Mme Claudette Carbonneau dans plusieurs dossiers majeurs pour l'avancement de la société québécoise. De plus, que l'Assemblée nationale félicite M. Louis Roy pour son élection au poste de président de la CSN.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Blanchet (Drummond), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale soutienne la démarche des créateurs, interprètes et artisans de l'industrie de la musique qui demandent au CRTC de faire appliquer la réglementation relative à la diffusion de quotas de 65 % de musique francophone par les stations de radio opérant sous licence française.

19 mai 2011

QU'elle souligne la pertinence et la légitimité des mesures de soutien aux arts québécois dans les réglementations en vigueur et sollicite le respect des choix consensuels mis en place qui ont permis l'éclosion d'une industrie québécoise de la musique dynamique et qui est un de nos principaux ambassadeurs à travers le monde.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant le CHSLD de Saint-Lambert-sur-le-Golf et le partenariat public-privé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 18, Loi limitant les activités pétrolières et gazières, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 25 et 26 mai 2011, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Conférence régionale des élus du Bas-St-Laurent
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique
Maîtres chez nous 21^{ème} siècle
Stratégies St-Laurent
Association pétrolière et gazière du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

19 mai 2011

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre des Ressources naturelles et de la Faune soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi sur les biens non réclamés;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux;

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et afin de procéder à l'étude du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog.

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation des travaux de la commission, à l'examen de rapports annuels de gestion de ministères et d'organismes publics en vertu des dispositions de la *Loi sur l'administration publique* et à la vérification des engagements financiers des ministères et des organismes;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

19 mai 2011

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 27 mai 2011, M. Khadir (Mercier) s'adressera à M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La politique du médicament au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 18, Loi limitant les activités pétrolières et gazières, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Une carte géographique intitulée « Programme d'évaluations environnementales stratégiques – Ministère des Ressources naturelles et de la Faune ».

(Dépôt n° 259-20110519)

Le débat se poursuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

19 mai 2011

Copie d'un document intitulé « Permis et portions de permis en milieu fluvial – Loi limitant les activités pétrolières et gazières et modifiant la *Loi sur les mines* – Ministère des ressources naturelles et de la Faune ».

(Dépôt n° 260-20110519)

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 18 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 18 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 15, Loi concernant la lutte contre la corruption, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, proposant que le principe du projet de loi n° 15, Loi concernant la lutte contre la corruption, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 15 est adopté.

19 mai 2011

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 15 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 17 mai 2011, sur la motion de M. Hamad, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 2 est adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 2 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 24 mai 2011, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 15, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 24 mai 2011, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON